

La France des AOP Laitières menacée par le COVID-19

Dans son communiqué de presse du 23 mars 2020, le Cnaol craignait un appauvrissement alimentaire des assiettes des Français. « **Nous y sommes.** » déclare Michel Lacoste, son président. « **Durant les premières semaines de cette crise sanitaire, les Français se détournent de nos fromages AOP, allant vers des produits utilitaires et de première nécessité. Pendant ce temps, nos entreprises laitières et producteurs fermiers, en capacité de produire, ne peuvent plus écouler leurs produits. Nous demandons des mesures d'urgences aux pouvoirs publics et appelons les Français à manger du fromage sous signe de qualité et à retrouver leurs habitudes alimentaires d'avant la crise.** »

Fermeture de l'ensemble des débouchés

Essentiellement commercialisées sur le territoire national, les AOP Laitières (45 fromages, 3 beurres et 2 crèmes) sont orphelines d'une part importante de leurs débouchés commerciaux. Après la fermeture de la restauration hors domicile (5% des ventes des fromages AOP) le 15 mars dernier, ce sont progressivement les grandes surfaces (80%) qui ont fortement réduits, voire fermés les rayons à la coupe par manque de personnel ou par mesures d'hygiène. 38% des volumes des fromages AOP étaient commercialisés dans ce rayon. Puis, ce fut l'annonce de la fermeture des marchés, le 23 mars. Les commerces spécialisés et magasins de proximité dont les marchés (15%) ont une place privilégiée pour favoriser l'achat des produits laitiers sous signe de qualité.

En 15 jours, les entreprises laitières produisant des signes de qualité ont enregistré de forte diminution de leur chiffre d'affaires. Selon les entreprises, les commandes ont diminué de 25% à 80%. Demain, ce seront les éleveurs laitiers qui jetteront leur lait, si rien n'est fait.

(Source CNAOL)

L'Etat absent

Mercredi 25 mars, un conseil européen des Ministres de l'Agriculture s'est tenu. Aucune décision, aucune mesure n'ont été prises pour soulager les entreprises laitières AOP composées de fromageries privées ou coopératives nationales, de PME, de TPE et d'ateliers artisanaux ou fermiers. **Présentes sur tout le territoire, les AOP Laitières permettent de créer de la valeur ajoutée et de maintenir une activité économique dans les zones défavorisées.**

« Le Cnaol implore les Pouvoirs Publics de prendre en compte l'extrême fragilité des AOP Laitières et d'agir. Le Cnaol demande des aides urgentes au stockage des fromages, à l'écoulement des surplus vers les marchés secondaires et à la régulation des volumes de lait. Enfin, éleveurs, producteurs, fromagers et affineurs nous appelons nos concitoyens à manger du fromage pour qu'après le confinement la diversité fromagère soit toujours une réalité. » Michel Lacoste, président du Cnaol.

Contact presse

Marylène Bezamat – 06.03.99.62.07 – mbezamat@cnaol.com

A propos du Cnaol

Créé en 2002, le Cnaol, Conseil National des Appellations d'Origine Laitières, a pour rôle de défendre et de promouvoir les Appellations d'Origine laitières, au niveau national, européen et international. Il regroupe l'ensemble des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des 50 AOC laitières françaises : 45 fromages, 3 beurres et 2 crèmes.

Il apporte également conseil et accompagnement aux ODG dans l'accomplissement de leurs missions : programmes de recherche et développement, outils collectifs, veille réglementaire... Le Cnaol mène de nombreuses actions pour lutter contre la distorsion, le parasitisme ou la contrefaçon qui portent préjudice aux AOP laitières.

Pour en savoir plus : www.fromages-aop.com @AOPlaitières